

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 9 (1866-1868)
Heft: 54

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1865 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAUX.



SÉANCE DU 1^{er} NOVEMBRE 1865.

Présidence de M. Marguet père, président.

Lecture est faite de la liste des ouvrages reçus depuis la dernière séance.

Sont présentés comme candidats : MM. SCHMID, chirurgien-dentiste et Francis FAYOD, étudiant à l'Ecole spéciale, par M. le Dr Joël ; L^s-Phil. MERMOD, de St^e Croix, par M. le Dr Campiche ; FALGUIÈRE, propriétaire à Lausanne, par M. Cauderay.

M. le Président fait lecture des art. 12, 13 et 14 du Règlement, en vertu desquels il est procédé à la nomination du Bureau pour l'année 1865-1866.

Sont nommés : MM. J. DE LA HARPE père, Dr-méd., *Président* ;
W. FRAISSE, ingénieur, *Vice-Président* ;
S. BIELER, vétérinaire, *Secrétaire-corresp.* ;
E. RENEVIER, prof., *Secrétaire-éditeur* ;
PICCARD, commissaire général, *Caissier* ;
A. RIEU, avocat, *Bibliothécaire*.

Le nouveau Bureau entre immédiatement en fonctions.

M. L^s Dufour, prof., donne quelques renseignements sur un joujou appelé *Serpent indien* ou *Serpent de Pharaon*, qui se compose de petits cônes d'un mélange de sulfo-cyanure de mercure et de nitrate de potasse. Les effets toxiques de cette substance ont été signalés déjà par un article de l'Union médicale, dont M. Dufour fait la lecture. M. Dufour termine cette communication en allumant un de ces petits cônes.

M. Phil. De la Harpe parle d'un bolide qu'il a observé cette année à Champéry. Ce météore, dont l'éclat a duré quelques se-

condes, se dirigeait du sud-ouest au nord-est, et il se trouvait très-visiblement au-dessous d'un nuage.

M. le Président lit une lettre de M. Alexis Forel, membre de la Société; cette lettre accompagne un mémoire sur les insectes nuisibles au colza dans le canton de Vaud. (Voir aux mémoires.)

M. Gonin, ingénieur, demande la rectification d'une erreur insérée dans le dernier bulletin (p. 333), au sujet des observations limnimétriques qui, d'après M. Dor, restent enfouies dans les bureaux des douanes. M. Gonin informe la Société que ces observations sont étudiées et qu'il les fera paraître, résumées sous forme de courbes.

M. J. De la Harpe demande aux membres de la Société comment il convient d'interpréter le fait suivant : « Il y a peu de jours, vers les 11 heures du soir, des voix crièrent au feu de toute la force de leurs poumons, sur la place St François, à Lausanne. Le docteur Pellis se mit aussitôt à sa fenêtre et vit en face de lui, au nord-ouest, une clarté très intense, comme serait celle d'un violent incendie situé à quelques quarts d'heure de la ville. Des personnes se mirent aussitôt à courir du côté de la lueur : au bout de quelques instants le silence se fit, la lueur avait cessé.

» Le lendemain matin il s'informa du lieu du sinistre; les agents de police questionnés répondirent qu'ils avaient couru à près d'une lieue de distance de la ville et que parvenus sur l'un des plateaux du Jorat, ils avaient clairement distingué deux foyers de lumière. L'un placé sur le sommet du Jura et dû, comme ils l'apprirent plus tard, à l'incendie de plusieurs maisons au village de Bullet; l'autre provenant, croyaient-ils, d'un météore singulier que l'on voyait dans le ciel à l'ouest de l'incendie et qui ressemblait à une comète rougeâtre dont la queue aurait été tournée vers le lac Léman et la tête vers le Jura, et dirigée à peu près du nord au sud. — Ils ne pouvaient s'expliquer cette seconde apparition et la relation, si elle existait, des deux phénomènes. — M. le Dr Pellis s'était du reste convaincu que le village de Bullet est invisible depuis la fenêtre d'où il avait aperçu la lumière si vive et si rapprochée.

» Dans le même moment des observateurs placés à Morges, ainsi beaucoup plus à l'ouest, voyaient sur le Jura la lueur de l'incendie de Bullet et plus à l'orient, au-dessus du Jorat, une longue ligne de lumière. D'autres observateurs placés, à l'inverse, à l'orient de Lausanne, virent aussi une double lueur dans le ciel, l'une plus générale et rougeâtre, correspondant à l'incendie, et une seconde plus limitée, plus vive et qui dura peu, située au nord de la première.

» M. J. De la Harpe demande si ces phénomènes étaient issus du même foyer de lumière; si peut-être un faisceau de rayons lumi-

neux, parti de l'incendie, était brisé quelque part par réflexion ou réfraction et se dirigeait sur Lausanne sous forme de faisceau isolé? Si l'on devait admettre qu'il pût se former dans le ciel, et par les nuages, des miroirs réflecteurs ou des lentilles, comme il se forme des prismes locaux! »

La discussion qui s'engage sur ces questions amène au jour un certain nombre de faits plus ou moins semblables, mais qui ne paraissent pas probants. — M. L. Dufour, prof., fait observer que de nuit il est très facile de se méprendre étrangement sur la distance d'une lueur vive, surtout lorsqu'elle surprend l'observateur. Il serait plutôt disposé à admettre, qu'en cas d'incendie, l'atmosphère qui surmonte le lieu du sinistre étant tranquille, il peut fort bien se former un gros cumulus, un massif dense de vapeurs d'eau et de fumée qui, placé immédiatement sur le foyer rapproché de lui et fortement éclairé, peut représenter, dans une nuit noire, un vrai globe de feu, un pseudo-météore très lumineux et visible de fort loin, que le premier coup de vent dissipera cependant en un clin d'œil.

L'assistance paraît donner la préférence à l'explication de M. L. Dufour. L'éclat d'un incendie vu à vol d'oiseau doit être tout autre, en effet, que celui d'un feu même fort gros, vu à l'horizon et par ses rayons horizontaux ou plongeants, témoin l'éclat lumineux extraordinaire qui parfois se répand au zénith d'une ville éclairée au gaz, alors que les parties basses de l'atmosphère sont brumeuses.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1865.

Présidence de M. De la Harpe père, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Lecture est faite de la liste des publications reçues depuis la dernière séance.

Sont proclamés membres de la Société : MM. Nicolas GARLOT, L.-Ph. MERMOD, François FAYOD, SCHMIDT et Ed. FALGUIÈRE.

M. CHASTELLAIN, pharmacien à Lansanne, est présenté comme membre de la Société par M. Bieler.

Sur la demande du Président, l'assemblée fixe à la prochaine séance la nomination des trois commissaires mentionnés à l'article 14 du règlement.

M. L. Dufour prof., fait une communication relative au sujet traité par M. Cauderay, dans la séance du 15 février dernier (voir Bulletin VIII, p. 349). « M. Cauderay a observé que la marche d'un train influe sur les sons que l'on peut percevoir à l'aide d'un piano, et a remarqué que les notes graves s'évanouissent avant les plus aiguës, à mesure que la vitesse du train augmente.

» M. Dufour ne pense pas que le raisonnement employé par M. Cauderay, dans sa notice, soit applicable au cas de sons produits dans l'intérieur d'un waggon et par conséquent dans une masse d'air entraînée avec l'observateur. Quant au fait même de l'extinction des sons graves, il a cherché à le constater par une expérience analogue à celle de M. Cauderay. Le 22 octobre dernier, il a fait le trajet de Lausanne à Cully, dans un compartiment de seconde classe, mis obligeamment à sa disposition exclusive par l'Administration du chemin de fer. L'instrument employé était un violoncelle dont les quatre cordes donnaient les notes *la*, *ré*, *fa*, *si*. — Voici les conclusions de M. Dufour :

» 1. Pendant la marche du train et quelle que soit la vitesse, les cordes vibrent comme quand le train est au repos. Aucune différence *visible* ne peut s'observer quant à l'amplitude des vibrations et quant à l'aspect de la corde en mouvement.

» 2. A mesure que la vitesse du train augmentait, le son grave *si* était de plus en plus difficilement perçu et si l'oreille était maintenue à une certaine distance, on pouvait vraiment croire que la corde ne rendait aucun son. Avec quelques précautions cependant, on pouvait bientôt s'apercevoir que cette disparition n'était qu'apparente. Le bruit rendu par le waggon en marche est d'une nature grave et il a par conséquent pour effet de dissimuler, de noyer en quelque sorte les sons semblables. En outre, ce bruit augmente d'intensité à mesure que le train marche plus rapidement et il devient par conséquent capable de couvrir de plus en plus complètement les sons produits dans les waggons. En tenant le violoncelle suspendu et soustrait au contact du plancher du compartiment, en appuyant l'oreille contre sa caisse, on parvenait sûrement à percevoir le son grave *si* au milieu du bruit général.

» Les sons *fa*, *ré* et *la* ne cessaient pas d'être très bien entendus pendant la marche du train. Le *fa*, cependant, déjà assez grave, avait son intensité sensiblement affaiblie en apparence par le bruit de la marche.

» L'impression totale produite par ces essais est que la disparition des sons graves, signalée par M. Cauderay, est due uniquement à l'influence du bruit du train et M. Dufour ne croit pas qu'il y ait là autre chose qu'un phénomène purement physiologique. Notre oreille étant impressionnée par un son très intense, cesse de percevoir un son plus faible, de même nature. »

M. Ch. DAPPLES, qui a pris part à l'expérience du 22 octobre, avec M. Dufour, s'associe aux conclusions précédentes.

M. Cauderay lit une description des dégâts causés sur la ligne télégraphique par un coup de foudre qui a atteint les poteaux et la station télégraphique de Gorgier, le 9 juillet 1865. (Voir aux mémoires.) M. Cauderay présente à la Société le parafoudre de la station sur lequel des pointes de métal ont été fondues par l'action de l'électricité.

M. BRÉLAZ prend occasion de cette communication pour citer un fait qui lui a été rapporté par un voyageur allant de Boulogne à Paris pendant une nuit d'orage très obscure. A plusieurs reprises cette personne a vu le long de la ligne du chemin de fer, les fils télégraphiques se rougir et paraître incandescents.

M. Piccard expose deux tableaux représentant, par courbes, les incendies dans le canton de Vaud dès 1840 à 1854, comparés aux jours de pluie. (Voir aux mémoires, N° 55.)

M. le Dr Joël rapporte une expérience d'intoxication sous-cutanée chez une souris, au moyen de matières extraites de l'estomac d'un chien empoisonné par la strychnine. (Voir aux mém.)

M. le prof. Bischoff présente à la Société des cylindres de sulfo-cyanure de mercure, avec lesquels il répète l'expérience du serpent indien. L'emploi de ce corps comme amusement est déjà cité dans le répertoire de Gmelin. Pour fabriquer ces cylindres, M. Bischoff a fait précipiter une solution d'azotate mercurique acide par du sulfo-cyanure de potassium; dans la double décomposition qui s'effectue, il reste une petite quantité d'azotate de potasse qui suffit pour entretenir la combustion du cylindre; l'addition d'une plus forte quantité empêcherait le serpent de se produire. La confection des cônes amène facilement chez l'opérateur l'inconvénient de la salivation mercurielle, parce que le précipité est des plus gluant et qu'il faut le manier longtemps avant de l'avoir assez comprimé pour le mettre en cylindres.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1865.

Présidence de M. J. De la Harpe père, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. CHASTELLAIN, pharmacien, est reçu membre de la Société.

Sont présentés : MM. César ROSSIRE, ingénieur, par M. Gonin; Louis MONNET et Alfred TREUTHARDT par M. Cauderay; BLUMER-WARNERY par M. Kursteiner.

Le Président lit une lettre de la Société d'émulation du Doubs, invitant deux membres de notre Société à son banquet annuel. — M. le Président est chargé de témoigner à la Société du Doubs la reconnaissance de notre Société.

MM. Jules MARGUET, KURSTEINER et WIENER prof. sont nommés commissaires vérificateurs pour l'année courante.

M. le capitaine **Dapples** présente à la Société une pomme de terre de volume moyen, entourant complètement une autre pomme de terre entièrement développée.

M. WIENER mentionne plusieurs cas pareils qui se sont rencontrés cette année et qu'il faut attribuer à la sécheresse.

M. J. DE LA HARPE pense que les vacuoles produites par les nombreux vers de cette année ont dû contribuer à la production de ces faits anormaux.

M. L^s **Dufour**, prof., met sous les yeux de la Société le Bulletin météorologique hebdomadaire (*Wochenbericht der Koenigliche Sternwarte*) que publie, à Munich, M. Lamont, directeur de l'Observatoire. Ce Bulletin, qui paraît depuis le premier juillet, renferme, outre les données météorologiques ordinaires, les éléments magnétiques pour Munich et des observations de température du sol.

Le même membre présente deux cartes représentant la marche des orages en France. « La première se rapporte à l'orage du 12 avril 1865, dans le département de l'Aisne. La seconde, sur une plus grande échelle, montre les orages de la journée du 7 mai. On y voit entr'autres que l'orage qui a débuté près de Clermont, vers 3 heures après-midi, a pu être suivi jusque près de Metz, où il est arrivé le lendemain à 2 heures du matin. Cela correspond à une vitesse de 10 à 11 lieues par heure — Ces cartes ont été dressées par les soins de l'Observatoire de Paris. »

Le même membre présente quelques considérations sur la météorologie des jours compris entre le 23 et le 27 juillet dernier. « Le temps qui a régné chez nous, à cette époque, a fixé particulièrement l'attention, à cause de la fête des vignerons, célébrée à Vevey les 26 et 27 juillet. M. Dufour montre les cartes du Bulletin de l'Observatoire de Paris à partir du 22 juillet. On voit que, d'une manière générale, le baromètre a monté dans les jours qui ont précédé le 26, et le mouvement de l'air, sur la plus grande partie de l'Europe occidentale et centrale, était dirigé du N, ou du NE, ou de l'E. Les circonstances paraissaient donc favorables à l'établissement du beau temps et le Bulletin de l'Observatoire l'annonçait en effet comme très probable dans ses numéros du 24 et du 25

juillet. On sait que la journée du 26 a été en somme mauvaise chez nous et la pluie a impitoyablement contrarié la belle fête veveysanne. Cette pluie est donc arrivée en opposition avec toutes les probabilités tirées de l'état général de l'Europe.

» En parcourant le Bulletin, on trouve d'autres jours où les conditions météorologiques étaient bien semblables à celles des 24 et 25 juillet quant aux pressions atmosphériques et quant aux vents régnants, ainsi les 19, 20 et 21 juin de cette année. Ces jours-là et ceux qui les ont suivis ont été parfaitement beaux dans notre pays.

» M. Dufour conclut de ces rapprochements et de ces comparaisons, que le moment ne paraît pas encore arrivé où le problème de la prédiction du temps, même à courte échéance, pourra être considéré comme résolu. »

M. le Dr J. De la Harpe croit que nos incertitudes dans la prévision des changements atmosphériques tiennent encore pour beaucoup à l'insuffisance de nos moyens d'observation. Nous savons faire usage d'instruments et voilà tout, mais il y a bien d'autres indications à recueillir. Tandis que nos instruments nous laissent dans le doute, le batelier de nos lacs, le chasseur de nos montagnes, le fabricant de papier possèdent des signes qui les trompent bien rarement, et ces signes, il vaudrait la peine de les analyser et d'en connaître les causes et leur enchaînement. Ce dont le *pourquoi* nous échappe dans les sciences physiques n'est pas clair et ne peut s'imposer sous forme de règle. — Il y a plus, nous ne connaissons guère notre horizon météorologique que du côté de la France. Celui du bassin du Pô et de l'Adriatique nous est fort peu connu, quoiqu'il influe plus qu'il n'y paraît sur notre atmosphère. Ainsi, par exemple, on eût pu prédire la pluie de Vevey plusieurs jours à l'avance, si l'on avait constaté, comme je le fis alors, qu'un très fort vent d'est soufflait sur les Alpes centrales. — La pluie, disait-on à Vevey, venait du nord des rochers de Naye. — Ceux qui firent cette observation ne se doutaient pas que cette prétendue *bise* était le *föhn*, qui souvent chez nous souffle dans cette direction et qui ne le fait jamais sans annoncer des pluies et des orages.

M. Piccard expose une nouvelle série de courbes complétant son travail sur les rapports des incendies et des jours de pluie. (Voir aux mémoires, N° 55.)

M. Renevier, prof., expose un superbe exemplaire de poisson fossile, probablement de la famille des *Salmones*, provenant de la carrière de pierres lithographiques de Cirin (Bugey), actuellement exploitée pour le musée de Lyon.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1865.

Présidence de M. De la Harpe père , président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

MM. MONNET, ROSSIRE, TREUTHARDT et BLUMER-WARNERY, présentés à la dernière séance , sont proclamés membres de la Société.

M. Samuel ROCHAT, ingénieur à Lausanne , est présenté comme candidat par M. le prof. Renévier.

M. L^s Dufour prof., « expose le resultat de quelques essais nouveaux, entrepris par lui, pour voir s'il se produit une *polarisation secondaire* dans la ligne télégraphique Lausanne-Berne, lorsque cette ligne a été parcourue par un courant. Ces essais ont eu lieu les 11 et 12 juillet derniers, dans la soirée. Les courants employés provenaient d'une pile télégraphique de douze éléments et étaient maintenus de 10 à 12 minutes. — Les résultats ont été négatifs et M. Dufour conclut que s'il y a eu des courants de polarisation secondaire, leur valeur n'atteignait pas $\frac{1}{200}$ du courant primitif. » (Voir aux mémoires.)

Le même membre « donne quelques renseignements sur la force très exceptionnelle qu'il a trouvée au courant terrestre les 3 et 7 novembre derniers, entre 9 et 10 heures du soir. L'aiguille du galvanomètre a atteint des déviations de 50 à 60 degrés, accusant un courant de Berne à Lausanne. — Cette espèce de perturbation électrique terrestre se rattache très probablement à l'apparition d'une aurore boréale. Le Bulletin de l'Observatoire de Paris du 4 novembre donne une dépêche de Livourne annonçant de fortes perturbations de l'aiguille aimantée dans la soirée du 3 et le numéro du 8 novembre indique pour la soirée du 7 une aurore boréale visible dans le Nord. » (Voir aux mémoires.)

M. CAUDERAY « croit être utile à M. Dufour en l'informant qu'un fort *courant en retour* a lieu presque constamment sur les lignes télégraphiques, après chaque émission de courant. Au moment où l'on vient de transmettre un signe et dès que le levier-clef a repris la position d'attente, l'appareil récepteur, au poste expéditeur, se trouve intercallé dans le circuit et l'ancre est vivement attirée par un courant secondaire de courte durée. — Lorsque l'atmosphère est humide et par les temps pluvieux, l'intensité de ces courants augmente; par les temps secs ils sont à peine percepti-

bles. — Ces courants sont connus dans la télégraphie sous le nom de courants *secondaires* et semblent être des courants induits. Il se pourrait cependant fort bien, dans *certaines cas*, qu'ils soient simplement des courants de polarisation, car je les ai observés sur des lignes de quelques lieues de longueur et dans le circuit desquelles aucun multiplicateur et aucun électro-aimant ne se trouvait introduit. »

M. **Cauderay** soumet à l'examen de MM. les chimistes le fait suivant :

« Il a remarqué depuis fort longtemps, que lorsqu'on prépare chez lui un potage au riz bouilli avec de l'eau et du beurre ou avec de la semoule, ou de la farine à demi-rôtie dans une marmite de fonte, les cuillers en argent s'oxydent, elles prennent d'abord une teinte jaunâtre qui brunit ensuite et prend la couleur de l'acier bronzé, ce qui indique évidemment la présence d'une combinaison sulfureuse assez concentrée. Des cuillers ainsi oxydées sont montrées à MM. les membres de la Société. — Cette oxydation n'a pas lieu lorsque la semoule ou la farine est simplement bouillie ou complètement rôtie. Le riz préparé au bouillon ne laisse également aucune trace sulfureuse. »

M. **BRÉLAZ** a déjà remarqué le même fait; il pense, d'après l'opinion des meuniers, que certaines meules occasionnent le fait d'altération. Peut-être y a-t-il une décomposition de parcelles de sulfate de chaux ?

M. **De la Harpe** père lit un mémoire sur la théorie du *regel* dans les glaciers. (Voir aux mémoires.)

M. **L^s DUFOUR** prof., rappelle que M. Person a déjà développé des observations sur la différence qui existe dans la glace entre $+ 0^{\circ}$ et $- 0^{\circ}$.

M. **Piccard** avait mentionné le cas d'une seconde ébullition spontanée dans le beurre fondu. (V. Bull. VIII, p. 342.)

Il pense que cette prétendue seconde ébullition spontanée est due au fait qu'une colonne d'air se serait introduite, dans le beurre chaud, au moment où on le versait de la marmite dans le vase en terre. Cet air, dilaté au contact du liquide chaud, aurait produit l'ébullition désordonnée qui a été observée. Cet essai peut se répéter, en insufflant de l'air froid au fond d'un vase rempli d'un liquide chaud, ce qui pourrait être utilisé dans la physique amusante.

M. le prof. **Renévier** annonce, d'après M. Hamilton, président de la Société géologique de Londres, que la nature organique du fossile *Eozoon Canadense* trouvé dans le Laurentien du Canada,

bien au-dessous des terrains Siluriens , serait maintenant mise en doute par quelques géologues. Une discussion devant s'élever à ce sujet devant la Société géologique de Londres , M. Renevier informera notre Société du résultat de ces débats.

M. Rieu « communique une observation relative à la maladie du vin connue sous le nom de *graisse* et due , comme on le sait , à un séjour prolongé sur la lie. Si l'on n'y porte remède , l'action de la lie continuant à agir provoque la fermentation acétique et le vin devient acide. On peut donc considérer cet état comme une espèce de fermentation qui succède à la fermentation alcoolique et précède la fermentation acide. On y est d'autant plus fondé , que l'examen microscopique de cette matière mucilagineuse y révèle la présence de corpuscules organisés , comme dans toute matière en fermentation. Divers moyens ont été proposés pour remédier à ce défaut. On a remarqué que les vins rouges , qui se distinguent des vins blancs par une plus forte proportion de tannin , ne sont pas sujets à cette maladie , d'où l'on conclut que cette substance peut aussi la faire disparaître. Voici une des recettes fondées sur ce principe : « Ajouter dans le tonneau 5 à 10 grammes de tannin par » setier de vin gras ; agiter plusieurs fois le mélange dans les 24 » heures , et si les proportions sont suffisantes , la graisse aura » tièrement disparu au bout de quelque jours et le vin sera rede- » venu parfaitement limpide. » On peut aussi employer à cet effet les fruits du sorbier , remarquables par la forte proportion de tannin qu'ils contiennent.

» Ce procédé a le grand inconvénient d'ajouter au vin des éléments étrangers , ce qui le déprécie immédiatement. Voici un procédé qui est exempt de cet inconvénient , mais que je ne communique qu'avec une extrême réserve , parce que , bien que pouvant se justifier en théorie , il n'a reçu la sanction que d'une seule expérience.

» Puisque la graisse ne se manifeste jamais qu'après que la fermentation alcoolique est terminée , on peut en conclure que les corpuscules organisés trouvent dans le liquide en fermentation un milieu incompatible avec les conditions de leur existence , peut-être à cause du développement de l'acide carbonique. En provoquant donc de nouveau cette fermentation on doit les détruire : c'est ce que j'ai essayé de faire , par l'addition de sucre dans le tonneau vicié dans la proportion de une livre pour 15 ou 26 pots. Au bout d'une douzaine de jours , la lie agissant comme ferment , la fermentation est en pleine activité , et lorsqu'elle est terminée , un abondant dépôt a lieu et le vin est parfaitement coulant et limpide ; mais il faut alors transvaser , car sans cela le séjour sur la lie ramènerait le même inconvénient. Au bout de six mois le vin s'est encore maintenu parfaitement limpide et sans la moindre trace d'acidité. »
